

Procès-Verbal du conseil municipal du vendredi 5 juin 2026

Date de convocation : 29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Henri Bonnet, sous la présidence de M. JOUVE Nicolas, Maire.

PRÉSENTS : BASSET Jean-Paul, DE MIJOLLA Thomas, FARGES Nicolas, FRISEE Bénédicte, FERENCCEK Jérémy, GAUTHIER Daniel, JOUVE Nicolas, , LEGRAND Jean-Paul, MANARANCHE Elsa, MONCOURIER Stéphanie, NOILHETAS Danielle, PIQUET Bruno, PRADEL Patricia, , RIVAL Isabelle, ROUCHON-DELBAST Maryline.

ABSENTS : ALPHONSOUT Jean-Paul donnant procuration à BASSET Jean-Paul, DUPONT Sophie donnant procuration à PRADEL Patricia, LECLERCQ-NICOLAS Christine donnant procuration à NOILHETAS Danielle et RAFAEL Antoine, excusé.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : NOILHETAS Danielle

Séance ouverte à 19h10.

NUMERO	OBJET	Sens du vote
05-06-2026-1	Sénatoriales : élection des délégués et suppléants (communes de moins de 1000 habitants)	18 Pour
05-06-2026-2	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux	18 Pour
05-06-2026-3	Redevance d'Occupation du Domaine Public 2026 – Orange	18 Pour
05-06-2026-4	Offre d'achat de la parcelle cadastrée AP 240	18 Pour
23-04-2026-5	Changement de nom d'un établissement public – Tiers Lieu	Ajourné

Le procès-verbal du conseil municipal du 05/06/2026 est validé par l'ensemble du conseil municipal.

Le Maire,
Nicolas JOUVE

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2026.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 05-06-2026-1 : Sénatoriales. Election des délégués et suppléants (communes de moins de 1000 habitants)

Candidats délégués titulaires : BASSET Jean-Paul – GAUTHIER Daniel – JOUVE Nicolas – MONCOURIER Stéphanie – ROUCHON-DELBAST Maryline

Liste titulaire votée : 18 voix pour chacun des candidats.

Candidats suppléants : ALPHONSOUT Jean-Paul – LECLERCQ-NICOLAS Christine – PIQUET Bruno

Liste suppléants votée : 18 voix pour chacun des candidats

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 05-06-2026-2 : Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Proposition de deux personnes : Maître Martine Gout et Maître Jacques Vayleux.

Le conseil vote à l'unanimité pour Maître Martine Gout.

Résultat du vote : 18 pour

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 05-06-2026-3 : Redevance d'Occupation du Domaine Public 2026 – Orange

La redevance est validée à l'unanimité par le conseil.

Résultat du vote : 18 pour

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 05-06-2026-4 : Offre d'achat de la parcelle cadastrée AP 240

Cette offre est validée à l'unanimité par le conseil.

Résultat du vote : 18 pour

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 05-06-2026-5 : Changement de nom d'un établissement public – Tiers Lieu

Opposition de quelques membres du conseil sur le changement de nom. La décision prise par la commission Communication a été trop rapide et la délibération est reportée pour laisser du temps pour les échanges et la discussion.

Résultat du vote : Ajourné

Questions diverses :

- Visite à la mairie de Mme Délie qui souhaite le déplacement d'une borne et désire acheter un bout de terrain contigu à sa propriété. Jean-Paul Legrand et Jean-Paul Alphonsout vont se rendre sur place.
- Camping Outreval : courrier reçu par la mairie pour demander l'entretien de la voirie. Les accotements sont également à refaire. La balayeuse départementale va passer. Renseignements auprès d'une entreprise pour un élagage important. Un inventaire des arbres qui posent problème sera fait. Il s'agit d'anticiper des événements climatiques et de prévoir un entretien plus régulier.
- La nouvelle mairie : l'attribution d'une subvention par HCC pour la bibliothèque est à l'étude. Avis positif DETR pour la tranche 1 pour un montant de 150 000 euros. Mais refusé pour la tranche 2, bibliothèque. La subvention départementale s'élève à 40 000 euros. Une visite de chantier a lieu le 11 juin pour la validation des entreprises.
- Nouvelles entreprises : des terrains sont recherchées autour de l'axe routier principal. Une proposition d'achat a été faite à Mr Bodevay, propriétaire d'un terrain constructible aux Alouettes. Le projet concernant l'ancien Ramdam est en suspens, dans l'attente de la révision du PLUI, pour la construction d'une casse, d'une scierie et d'un atelier mécanique.
- Vente du fourgon : trois propositions dont une à 3 500 euros. Celle-ci est validée par le conseil.
- Restaurant : le bail continue de courir et les clefs n'ont pas été rapportées. L'état des lieux est fixé le 15 juin. Les contacts avec les entreprises intéressées vont être réactivés. La date de présentation sera fixée ultérieurement. Le déplacement de l'alimentation électrique sera bientôt effectué pour ne pas impacter l'ensemble du bâtiment.
- L'employé municipal : L'actuel employé se met en disposition pour 5 ans à partir du 19 juin. Il pourrait être remplacé par l'ancien employé municipal ; la question de la rémunération se pose. Si cette personne refuse, il faudra alors mettre en place la vacance de poste pour recruter une nouvelle personne.
- Le DIAG pour le logement au-dessus de la mairie est E ; l'actuelle locataire reste en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20

